

Retraite : ce qui change pour les anciens « Tuc »

Plus d'un million de personnes ont été employées comme Tuc (travaux d'utilité collective) dans les années 1980. Leurs trimestres seront pris en compte pour la retraite. Les effets sont contrastés.

« J'espère partir un peu plus tôt à la retraite. » Valérie Audic, 58 ans, de Lanester (Morbihan), éducatrice spécialisée, accueille avec satisfaction l'annonce par l'État de la prise en compte, pour la retraite, des trimestres effectués sous contrat Tuc (Travaux d'utilité collective).

De 1985 à 1987, elle a accompli, comme animatrice d'enfants, seize mois de Tuc et de SIVP (Stage d'initiation à la vie professionnelle). Mais elle avait découvert, avec stupeur, que ces trimestres ne figuraient pas dans son relevé de carrière. Plus d'un million d'anciens Tuc sont dans la même situation. Ils avaient occupé, dans les années 1980, des emplois aidés, jusqu'à douze mois, dans des collectivités, des associations, etc.

L'État finançait la rémunération des Tuc à hauteur de 1 200 francs (environ 180 €), soit un quart du Smic de l'époque, pour quatre-vingts heures par mois. Mais il ne cotisait pas assez pour permettre l'acquisition de trimestres pour la retraite.

Ce que prévoit le projet de réforme

« Cette injustice va être réparée », se réjouit Yves Coussement, trésorier de l'association « Tuc, les oubliés de la retraite ». La réforme des retraites prévoit de tenir compte des trimestres effectués dans les années 1980 par les Tuc, mais aussi les stagiaires « du plan Barre », les « jeunes volontaires », les SIVP et les participants aux programmes d'insertion locale. Chaque période de cinquante jours sous ce statut donnera droit à un tri-



« Avec mes trimestres comme Tuc, j'espère partir un peu plus tôt », dit Valérie Audic.

PHOTO : YVES MARIE QUEMENER, OUEST-FRANCE

mestre (dans la limite de quatre par an).

« Nous aurions préféré néanmoins que la mesure soit distincte de la réforme des retraites », poursuit Yves Coussement. Cela nous met un peu en porte-à-faux. On ne veut pas que notre combat serve de monnaie d'échange dans les débats à venir. » En attendant, Valérie Audic fait ses

calculs. « Je devais partir à 67 ans fin 2031 pour avoir le taux plein. Avec mes six trimestres de Tuc et de SIVP, j'espère partir courant 2029. »

Mais pour d'autres, le décalage de l'âge légal neutralise l'effet de la mesure. « Je devais partir à 62 ans, à taux plein, avec 169 trimestres, témoigne Marie-Claire Stahl, 58 ans, ouvrière à Montauban (Tarn-et-Ga-

ronne), opposée à titre personnel à la réforme des retraites. J'ai deux trimestres de Tuc. Mais comme je dois travailler une année de plus, ils ne m'aideront pas à partir plus tôt. »

Ça ne l'empêche pas de défendre la prise en compte des trimestres de Tuc. « C'est une question d'équité. »

Jacques SAYAGH.

Grève ce jeudi : à quoi faut-il s'attendre ?

L'appel à faire grève contre le projet de réforme des retraites devrait notamment perturber les transports et établissements scolaires.

De nombreux syndicats appellent à la grève, demain, pour protester contre le projet de réforme des retraites.

Concernant les transports, les syndicats CGT, Unsa, Sud et CFDT de la SNCF ont appelé à une « grève puissante ». La circulation des trains sera fortement perturbée. Un TER sur dix circulera en moyenne. Du côté des TGV, un train sur cinq circulera sur l'axe Atlantique. Un TGV sur trois sur les axes nord et sud et un Ouigo sur trois circulera, selon la SNCF. Concernant la RATP, la mobilisation sera aussi très suivie, trois lignes de métro seront totalement fermées (8, 10, 11) et dix seront « partiellement exploitées ».

Le trafic aérien sera lui aussi perturbé. Une annulation préventive d'un vol sur cinq à Orly a été demandée aux compagnies aériennes en raison d'un « préavis de grève nationale interprofessionnel » relayé par plusieurs syndicats représentatifs des contrôleurs aériens, selon la Direction générale de l'Aviation civile (DGAC).

Côté éducation, les principaux syndicats de l'enseignement public – FSU, CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, Unsa, Solidaires – se mobilisent. Le Snuipp-FSU, premier syndi-



Une mobilisation, à Caen, en 2019, déjà contre un projet de réforme des retraites. PHOTO : ARCHIVES STEPHANE GELFROU, O.F.

cat du primaire, prévoit que 70 % des enseignants seront grévistes. L'ampleur de la mobilisation du secondaire reste inconnue, les professeurs n'ayant pas à se déclarer comme pour le premier degré quarante-huit heures avant.

L'intersyndicale se réunira jeudi soir pour décider de la suite. « S'il y a énormément de monde, c'est une dynamique qu'il faut maintenir », assure la secrétaire confédérale de la CGT, Céline Verzeletti, évoquant une nouvelle mobilisation « dès la semaine suivante ».

Aux USA, une course d'avions électriques

La première Pulitzer Air Race se déroulera en mai. Elle vise à encourager le développement d'une nouvelle forme d'aviation.

L'Association nationale aéronautique (NAA) américaine renoue avec la tradition. Cent ans après les premières Pulitzer Trophy Races, des courses d'avions à travers les États-Unis créées par Ralph Pulitzer et destinées, notamment, à encourager le développement de la toute jeune aviation, elle organise une nouvelle Pulitzer Air Race pour promouvoir l'aviation électrique.

« Il s'agit d'une course aérienne en campagne, sur 1 000 milles nautiques [1 850 km], depuis l'aéroport d'Eppler (Nebraska) jusqu'à celui de Dare County (Caroline du Nord) », expliquent les organisateurs. Une distance équivalente à celle séparant, par exemple, Rennes de Marrakech (Maroc), à parcourir en moins de quatre jours à bord de tout aéronef piloté « zéro émission ».

Du 22 au 25 mai, la course est donc ouverte non seulement aux avions et ULM, mais également aux hélicoptères et aux engins multirotores (du type « taxi volant ») pourvu que ceux-ci soient équipés d'une propulsion exclusivement électrique. Batteries, hydrogène, soleil... Quelle sera la meilleure source d'énergie pour couvrir la distance dans le minimum de temps en vol de jour uniquement ? La réponse est l'un des enjeux de



Le « Velis Electro » de Pipistrel est le premier avion électrique certifié en Europe. PHOTO : PIPISTREL

cette course qui vise aussi à populariser les efforts de transition du secteur aéronautique.

Les pré-inscriptions sont ouvertes. Seuls vingt-cinq concurrents seront sélectionnés et autorisés à se présenter sur la ligne de départ. Aidés par les vents dominants, ils devront composer avec leur autonomie (parfois moins de 150 km) et le maillage des aérodromes au long de leur route. Les atterrissages en campagne seront sans doute inévitables...

Stéphane GALLOIS.

Des blocs irréconciliables sur le futur des retraites

La majorité tient à son projet de réforme des retraites. Les oppositions veulent la contraindre à l'abandonner. Alors que la grève s'annonce très suivie jeudi, la bataille des positions politiques fait rage.

À l'avant-veille de la première journée de grève contre la réforme des retraites, à trois semaines du lancement des débats à l'Assemblée, cela « cogne dur » entre la majorité présidentielle et ses oppositions. Les questions au gouvernement de mardi après-midi ont servi de hors-d'œuvre à la mobilisation de jeudi.

Un tiers des interpellations des parlementaires (dix, dont sept de l'union de la gauche) ont porté sur le report de l'âge légal et les différentes mesures connexes. Élisabeth Borne et son ministre du Travail, Olivier Dussopt, ont été les cibles de toutes les attaques, parfois virulentes. Les ripostes de l'exécutif ont tout autant été musclées. « Nous défendons un projet de justice et de progrès social », a martelé la Première ministre.

Alors que Bertrand Pancher (Liot),

Cyrielle Chatelain (EELV), Alexis Jolly (RN) et Marianne Maximi (LFI) ont, à quelques nuances près, tous réclamé « le retrait du projet de loi, le plus dur sur les retraites », l'affrontement le plus brutal est survenu un peu avant 16 h. Il a opposé le socialiste Olivier Faure au ministre du Travail... dans un contexte de vieilles rancœurs et d'élection du patron du PS jeudi soir.

« Un autre partage »

Après avoir pointé « l'injustice » de la réforme « au détriment des carrières longues et pénibles », le député de Seine-et-Marne s'en est pris à Olivier Dussopt, ex-socialiste. « J'ai honte pour vous, que j'ai connu avec Henri Emmanuelli et Martine Aubry », a lancé Olivier Faure. « Vous avez vendu la social-démocratie à l'extrême



La gauche unie, hier, contre la réforme des retraites. PHOTO : THOMAS SAMSON, AFP

gauche. Vous vous faites marcher dessus par Jean-Luc Mélenchon, lui a rétorqué le ministre du Travail...

Le hors-d'œuvre digéré, la gauche a remis le couvert en soirée. Pas au

Palais Bourbon, mais dans un gymnase parisien. Olivier Faure y a rejoint sur scène Fabien Roussel (PCF), Marine Tondelier (EELV), Mathilde Panot et François Ruffin (LFI) pour un meeting commun de la Nupes. Objectif ? Faire de nouveau pression sur l'exécutif.

Marine Tondelier voit dans l'unité syndicale le « début de la fin du macronisme ». Mathilde Panot dénonce « une réforme anti-femmes et anti-pauvres ». Olivier Faure évoque, lui, « un autre partage des richesses possible », taclant une politique « Borne-Ciotti qui n'impose pas les superprofits ». Au même moment, sur TMC, Gabriel Attal s'efforçait toujours de justifier la réforme. « Elle est difficile, mais nécessaire. » Deux blocs irréconciliables...

Yves-Marie ROBIN.

Le regard de Chauvu

Réflexion

« Une nouvelle diplomatie pour soutenir l'Ukraine »

Antoine Arjakovsky, historien, directeur de recherche au Collège des Bernardins.



PHOTO : DR

« Le 30 novembre, l'Assemblée nationale adoptait par 303 votes favorables une résolution affirmant son soutien à l'Ukraine et condamnant la guerre menée par la Fédération de Russie. Mais sur les 399 votants, 95 députés se sont abstenus et un député a même voté contre ! Pourtant, l'Ukraine est victime de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et des dizaines de millions d'Ukrainiens sont privés d'électricité, de chauffage et d'eau potable. Alors qu'une nation entière lutte pour son indépendance et pour la liberté de toute l'Europe, un quart de la représentation nationale refusait d'adopter une simple résolution de soutien à l'Ukraine. Selon la pensée post-moderne,

il n'y a pas de vérité mais seulement des interprétations ; il n'y a pas de liberté responsable mais seulement des rapports d'aliénation ; il n'y a pas de justice mais seulement des rapports de force ; il n'y a pas de vertus mais seulement des simulacres inhérents à la société du spectacle. Or, le peuple ukrainien renverse entièrement les fondements de cette pensée post-moderne.

Si les Ukrainiens sont prêts à mourir pour appartenir à la civilisation européenne, c'est précisément parce qu'ils croient en la puissance de la vérité, en une liberté capable de responsabilité, en un humanisme authentique et en une justice pacifiante sans cesse approchée par l'État de droit.

« Les « vérités alternatives » conduisent à des récits qui divisent »

Les Ukrainiens savent que les « vérités alternatives », c'est-à-dire les mensonges de la propagande, conduisent à des récits qui divisent, et donc à une sortie de l'histoire puisqu'ils

déconnectent les populations et leurs dirigeants de l'éthique et de la réalité. C'est pourquoi Volodymyr Zelensky, lors du G20 à Bali, a osé mettre la vérité en face des dirigeants les plus puissants de la planète : « Des compromis immoraux ne mèneront qu'à plus de sang. »

« Débat sur la pensée post-moderne »

Si nous souhaitons soutenir réellement l'Ukraine « jusqu'à la victoire », il nous faut repenser de la vérité, de l'esprit, et du lien qui existe entre l'État de droit et la justice. C'est une discussion exigeante. Nous ne sommes pas forcément bien préparés en Occident, y compris au sein de la pensée moderne marquée par le droit positif de Hans Kelsen, qui forme l'armature intellectuelle des principaux juristes en France.

Or, la justice dispose d'une source transcendante et ne se laisse saisir que de façon complexe. Cette source permet de tenir ensemble la justice distributive et la justice appréciative,

la justice substitutive et la justice créative. Sans cette prise de conscience, il n'y aura pas de réforme du droit international.

Il y a bien une part de vérité dans la critique post-moderne de la pensée hégélienne qui, selon le philosophe Ernst Cassirer, déconnectait les États de toute éthique, ce qui a préparé les guerres mondiales du XX^e siècle. Mais elle n'a pas été en mesure de proposer des réponses adéquates. Ceci a fait le lit du nihilisme et a préparé en conséquence nos paralysies et nos peurs mais aussi la montée de vagues entières de ressentiments des populations se sentant en permanence flouées.

Je crois donc nécessaire d'organiser un grand débat en France sur la pensée post-moderne et ses conséquences sur nos comportements politiques. Pour faire en sorte que ce débat ne soit pas polémique mais aboutisse à une nouvelle diplomatie éthique, il conviendra de réintégrer les différentes traditions religieuses et conventionnelles qui sont prêtes à affronter dans un esprit de dialogue et de paix les questions éthiques et métaphysiques. »

